

## Inser'Croix repris par Vitamine T...

... ou comment une entreprise d'insertion est sauvée par une autre entreprise d'insertion.



Inser'Croix, entreprise de réinsertion créée en 1994, proposait de la collecte et du reconditionnement de palettes, ainsi que du nettoyage écologique de voitures. Le carnet de commandes ne désemplissait pas et l'activité avait même dû quitter Croix pour Tourcoing en 2011 par manque de place. Elle s'était installée au 43 de la rue de la Blanche-Porte. Alors que s'est-il passé pour qu'en juin l'association soit placée en redressement judiciaire ?

« Ils n'ont pas démerité. C'était un problème de trésorerie dû à des retards de versements des subventions FSE (Fonds social européen) », confie Jean-Yves Doisy, directeur général adjoint du groupe Vitamine T, chargé des éco-activités. Car c'est à ce groupe au service de l'emploi et de la réinsertion que le TGI de Lille a confié le 12 décembre dernier la reprise de l'activité. À la clé, la sauvegarde de la totalité des emplois (66 permanents et en parcours d'insertion).

### Une vraie expertise dans la reprise d'activités

Objectif de Vitamine T : créer une nouvelle structure, Vit'Insert, mais l'enseigne commerciale Inser'Croix sera conservée. « C'est important car l'entreprise a une notoriété et est en bons termes avec ses clients et fournisseurs. Le principe, c'est que les salariés en pâtissent le moins

*possible et donc que leurs salaires soient versés à la fin du mois. On avait quinze jours pour ça », explique Jean-Yves Doisy. Une réactivité qui semble être l'un des points forts de Vitamine T.*

*Depuis quelques années, l'entreprise a développé une vraie expertise dans la reprise d'activités. Elle en est à sa quatrième. « Notre objectif unique, c'est l'insertion de personnes en difficultés. Ces gens, il ne faut pas les mettre dans d'autres précarités avec des liquidations judiciaires par exemple. »*

*Carnets de commandes, stocks, camions... tout est repris. Le responsable sécurité de Vitamine T est déjà en train de faire le tour des équipements. Le reflet d'un haut niveau de rigueur. « Quand on entre chez Vitamine T il y a une certaine exigence. On ne peut pas faire un bon accompagnement des personnes si on n'a pas d'argent, donc si le projet fonctionne bien c'est positif pour les personnes qui comprennent les exigences d'une entreprise et trouveront alors plus facilement du travail à l'extérieur », estime Jean-Yves Doisy.*

*Vitamine T a déjà réfléchi à des synergies entre ses entreprises et Inser'Croix, notamment autour de son activité déchets-éléments d'ameublement avec, dans le futur, la possibilité de créer des pelés « mais on ne va pas brûler les étapes, la priorité pour l'instant c'est que tout le monde se rassure. »*

## **Un sas avant la grande entreprise**

*6 à 24, c'est le nombre de mois passés par les salariés en insertion chez Inser'Croix. 17 mois en moyenne chez Vitamine T. « Si les personnes sont motivées, honnêtes et ont envie de travailler, elles sont souvent repérées et embauchées derrière, observe Jean-Yves Doisy. Je ne promets pas 100 % de boulot à la sortie car le marché de l'emploi n'est pas bon, mais il y a de vraies possibilités... »*

*Connaître le passé des personnes accompagnées n'est pas une priorité. Certaines ont fait de la prison, ont eu des addictions... « On est tournés vers l'avenir. Ici c'est un sas entre un passé compliqué et les grandes entreprises. On repère les besoins et on forme.»*

*Vitamine T est un groupe qui, aujourd'hui a une surface financière importante : 45 millions d'euros de chiffre d'affaires. Ses bénéfices sont réinvestis dans ses différentes activités. Mais elle a, elle aussi, été impactée par la crise. « On a dû fermer deux petites structures il y a quelques années et on s'est dit pendant 5-6 ans on ne développe pas. » Une stratégie payante, aidée depuis deux ans par le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE). « On le réinvestit pour remettre en route un cycle de développement. On a plusieurs dossiers sous le coude pour 2015. » Suspense...*